



Avoir le choix à l'hôpital: hospita flex

Division privée, demi-privée, générale:
avoir le choix le moment venu.

hospita flex

Liberté de choix en cas de besoin.

Voulez-vous choisir librement la division en cas d'hospitalisation? Être soigné(e) par un médecin de votre choix si vous le souhaitez? **hospita flex** vous le permet. Choisissez l'option qui vous convient:

Division commune (chambre à plusieurs lits)	Division demi-privée (chambre à deux lits)	Division privée (chambre individuelle)
Tous les hôpitaux reconnus en Suisse	Tous les hôpitaux reconnus en Suisse Libre choix du médecin	Tous les hôpitaux reconnus en Suisse Libre choix du médecin
hospita flex avec option demi-privée Aucune participation aux coûts		Aucune participation aux coûts
Participation aux coûts: 25% jusqu'à CHF 3'000.-* max. Participation aux coûts maximale pour les familles: CHF 3'000.-*		
hospita flex avec option privée Aucune participation aux coûts		
Aucune participation aux coûts		Participation aux coûts: 20% jusqu'à CHF 3'000.-* max. Participation aux coûts maximale pour les familles: CHF 3'000.-*
hospita flex avec option demi-privée et privée Aucune participation aux coûts		
Participation aux coûts: 15% jusqu'à CHF 1'500.-* max.		Participation aux coûts: 25% jusqu'à CHF 4'500.-* max.
Participation aux coûts maximale pour les familles: CHF 4'500.-*		

*par année civile

Vos avantages

- Si vous devez aller à l'hôpital, choisissez dès votre admission la division dans laquelle vous souhaitez séjourner. En fonction du motif et de la durée du traitement, de votre ressenti ou de vos besoins.
- Vous profitez de primes mensuelles plus avantageuses qu'avec une assurance demi-privée ou privée. En contrepartie, vous participez aux frais si vous passez dans une division supérieure.
- Seuil de coûts pour les familles: pour les familles, la participation aux coûts maximale par année civile n'est pas plus élevée avec la même variante que celle des personnes individuelles.